

TÉLÉTRAVAIL: ENJEUX TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELS
DROIT DU TRAVAIL



—

27.03.2017

Stéphanie Chuffart-Finsterwald Stéphanie Fuld

GENEVA
—
ZURICH
—
LAUSANNE
—
BERNE

Sommaire



- I. Enjeux techniques et organisationnels
- II. Télétravail et droit du travail

I. ENJEUX TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELS



- 1.1. Connectivité
- 1.2. Sécurité et secret professionnel

I. ENJEUX TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELS

1.1. Connectivité

→ Connecter l'avocat en télétravail à l'Etude, aux clients, ainsi que les avocats entre eux

- VPN (Virtual Private Network)
- Numérisation des dossiers
- Système de visioconférence (ordinateurs et téléphones portables)
- Assistance informatique
- Dictaphones numériques
- Signature électronique

I. ENJEUX TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELS

1.2. Sécurité et secret professionnel

→ Protéger les informations couvertes par le secret contre tout accès non-autorisé

2 distinctions préalables :

- Activités scientifiques VS activités couvertes par le secret ;
- Appareils appartenant à l'Etude VS utilisation des appareils appartenant à l'avocat.

I. ENJEUX TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELS

1.2. Sécurité et secret professionnel (suite)

- Accès à distance (VPN) - > même protection qu'à l'Etude (y.c. à l'étranger) dans la mesure où tout passe par le pare-feu de l'Etude
 - attention aux appareils partagés
 - importance de la double-authentification
- Dangers du simple accès à distance à la boîte email
 - importance de la double-authentification
- Sécurisation des téléphones portables (e.g. Vmware, MobileIron,...)
 - possibilité d'effacer le contenu de la boîte email
 - possibilité de définir des paramètres relatifs aux mots de passe
 - possibilité de protéger le contenu du calendrier,...

I. ENJEUX TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELS

1.2. Sécurité et secret professionnel (suite)

- Danger principal = faille provoquée par l'utilisation de certaines applications (e.g. WhatsApp et Facebook)
- Systèmes de visioconférence cryptés (e.g. Avaya)
- WIFI

II. TELETRAVAIL ET DROIT DU TRAVAIL



L'OIT recommande une semaine de 2 à 3 jours de télétravail BILAN, Monde du travail du 21 février 2017

Quels enjeux ?



II. TELETRAVAIL ET DROIT DU TRAVAIL

1.1. Avantages et inconvénients du télétravail

Avantages	Inconvénients
Réduction du temps de déplacement	Allongement du temps de travail
Flexibilité dans l'organisation de l'activité	Chevauchement entre vie professionnelle – vie privée
Meilleur équilibre entre vie professionnelle – vie privée	Contrôle accru par l'employeur de l'activité exercée
Productivité accrue	Absence de contact humain
Plus grande motivation	Réduction de la créativité et perte de l'esprit d'équipe
Réduction de la rotation	Augmentation du stress en raison de la multiplication des outils informatiques
Réduction de besoin en espace bureau	Les femmes sont davantage sujettes au télétravail : risques de stigmatisation

II. TELETRAVAIL ET DROIT DU TRAVAIL

1.2. Risques juridiques : problèmes concrets

- Absence de base légale ?
- Application de la Loi sur le travail ?
- Qui paie le matériel utile à l'exécution du travail ?
- Défraiement de l'utilisation du logement privé ?
- Horaires de travail, heures supplémentaires, travail du soir, travail de nuit, pause ?
- Enregistrement du temps de travail ?

II. TELETRAVAIL ET DROIT DU TRAVAIL

1.2. Risques juridiques : problèmes concrets

- Egalité de traitement ?
- Collaborateurs frontaliers et assurance sociale ?
- Prévention des risques physiques et psychiques ?
- Ergonomie, aération, éclairage, surveillance de l'environnement ?
- Formation ?
- Intrusion de l'Employeur = Atteinte à la personnalité (contrôle accru de l'employeur sur le domicile) ?



MERCI DE VOTRE ATTENTION

BIANCHISCHWALD LLC
bianchischwald.ch

5, rue Jacques-Balmat
P.O. Box 5839
CH-1211 Geneva 11
P +41 58 220 36 00
F +41 58 220 36 01

Genferstrasse 24
P.O. Box 1534
CH-8027 Zurich
P +41 58 220 37 00
F +41 58 220 37 01

12, avenue des Toises
P.O. Box 5410
CH-1002 Lausanne
P +41 58 220 36 70
F +41 58 220 36 71

Elfenstrasse 19
P.O. Box 133
CH-3000 Berne 15
P +41 58 220 37 70
F +41 58 220 37 71